



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**  
**TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION D'EVALUATION DU PROJET**  
**ELECTIONS EN COTE D'IVOIRE**

## **I. CONTEXTE**

A la suite du coup d'état de décembre 1999, la situation politique, économique et sociale de la Côte d'Ivoire s'est constamment dégradée mettant à mal la cohésion sociale, aggravant la pauvreté et les problèmes de gouvernance. On note par exemple que l'organisation des élections présidentielles et législatives entre octobre et décembre 2000 s'est caractérisée par de graves incidents ayant entraîné la mort de plusieurs ivoiriens et de citoyens de la sous-région. Dans le cadre du fonctionnement du Gouvernement issu de ces élections, un Forum de Réconciliation Nationale s'est tenu d'octobre à décembre 2001 en vue de mettre fin à la déprime politique, économique et sociale dans laquelle la Côte d'Ivoire semblait s'installer et amorcer la reconstruction d'une cohésion sociale. Entre autres recommandations de ce Forum, un Gouvernement dit d'ouverture a été mis en place le 5 août 2002. Toutefois, le 19 septembre 2002 est survenue une tentative de coup d'état qui s'est par la suite commuée en rébellion armée.

Pour mettre fin à cette situation de guerre, un cessez le feu et plusieurs Accords de Paix ont été négociés puis signés entre les protagonistes de la crise ivoirienne incluant les partis politiques. La mise en œuvre de ceux-ci n'ayant pas donné de résultats probants, un Dialogue dit « Direct » s'est instauré entre les protagonistes armés de la crise. Celui-ci a abouti à un Accord dit « Accord de Ouagadougou » ou « Accord Politique de Ouagadougou » (APO). Cet accord signé le 4 mars 2007, se caractérise par la nomination du Secrétaire Général des Forces Nouvelles au poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement, chargé de sa mise en œuvre. Comme les précédents Gouvernements de sortie de crise, les principaux axes d'actions de celui-là sont: i) l'identification générale des populations ; ii) l'organisation des élections; iii) la reconstruction des Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire ; iv) la restauration de l'autorité de l'Etat et du redéploiement de l'administration publique sur l'ensemble du territoire ; v) la consolidation de la Réconciliation Nationale, la paix, la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens.

Compte tenu du contexte, la dimension genre a été intégrée dans le programme. En effet, malgré les obstacles socioculturels et un environnement sociopolitique très difficile, les femmes ont montré leur savoir-faire en assurant la survie quotidienne des familles et en devenant les piliers de la vie communautaire, comblant parfois le vide créé par le chômage des hommes. En outre, certaines organisations ont contribué à renforcer les capacités des femmes dans le domaine de la gestion des conflits en s'appuyant sur la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour la prise en compte de leurs préoccupations et de leur participation. De

même elles ont contribué aux campagnes de sensibilisation pour une implication active des femmes dans le processus électoral.

Ainsi, compte tenu de tout ce qui précède, les différentes composantes constitutives de la population ivoirienne considèrent que la tenue d'élections (présidentielles et législatives) démocratiques inclusives, justes et transparentes, en légitimant les autorités, contribueront à accélérer le processus de sortie de crise et de réconciliation nationale.

La communauté internationale et le système des Nations Unies en Côte d'Ivoire ont joué un rôle crucial dans l'appui technique et financier à la Commission Electorale Indépendante (CEI) dans la préparation et l'organisation de ces scrutins notamment à travers le Projet d'appui au Processus électoral (PAPE) dont la gestion a été confiée au PNUD.

Ce projet, qui a été mis en place le 13 février 2008 à la suite d'une requête officielle du Gouvernement de la République de la Côte d'Ivoire aux Nations-Unies, s'est focalisé particulièrement sur les aspects techniques, opérationnels, logistiques, administratifs et financiers des élections.

Le cadre d'appui multilatéral qu'a offert le PAPE a aussi permis de démarrer et de renforcer les démarches de mobilisation des ressources qui ont permis de constituer un Basket Fund de près de 74 952 540 dollars (US) auprès de huit pays, de l'Union Européenne et de différentes instances de l'ONU.

Une aide bilatérale hors Basket Fund de près de 996 636 dollars (US) et une contribution du gouvernement de la Côte d'Ivoire de 69 456 880 dollars (US) est venue s'ajouter au financement de processus électoral 2010.

Un Comité de Pilotage du Projet a été mis en place afin d'assurer une coordination des bailleurs et de superviser la gestion des fonds engagés en appui au processus électoral à travers ce Basket Fund. sous la coordination du Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations-Unies en Côte d'Ivoire, le comité de pilotage était aussi chargé d'analyser et de se pencher sur les aspects stratégiques de l'assistance internationale aux élections. Par ailleurs, un Comité Technique était chargé d'assurer la coordination et la cohérence programmatique de l'assistance électorale apporté par la coopération internationale en Côte d'Ivoire.

Le Projet PAPE était axé sur cinq composantes soit :

- La gestion du programme d'assistance technique électorale
- L'appui à la CEI pour l'enrôlement des électeurs et l'organisation des scrutins.
- L'éducation civique électorale, les droits de l'homme, les OSC, les médias et le genre.
- L'appui aux partis politiques dans le contexte électoral
- Le Mécanisme de règlement du contentieux électoral

Le Gouvernement Ivoirien ayant pris en charge les opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs, les ressources gérées par le PNUD étaient destinées à la préparation et à la tenue des différents scrutins présidentiel et législatif.

Avant d'explorer les modalités de la continuité de son intervention de renforcement du système électoral en Côte d'Ivoire, le PNUD entend évaluer les résultats du Programme d'Appui au

Processus Electoral (PAPE) à travers lequel s'est matérialisé l'appui des Partenaires Techniques et Financiers aux récentes élections (présidentielles en 2010 et législatives en 2011). Cette évaluation se déroulera en consultation et en concertation avec les parties prenantes au processus : autorités gouvernementales et électorales, société civile, bailleurs, partenaires et tout autre intervenant ayant participé aux différents scrutins ou les ayant observés.

## **II. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif de cette évaluation est donc, d'analyser les performances et les résultats du projet PAPE en tenant compte aussi bien de ses objectifs que de la pertinence de la continuité de l'assistance en matière d'assistance électorale.

## **III. CHAMP DE L'EVALUATION ET QUESTIONS A COUVRIR**

*Exécution du projet* : Evaluer les performances du projet en relation avec ses objectifs. Dégager le niveau d'exécution des activités programmées et les leçons à retenir, bonnes ou mauvaises pratiques, lors de l'exécution des activités, notamment au niveau du genre, du renforcement des capacités et du partenariat.

*Pertinence*: Evaluer la pertinence des activités (incluant la prise en compte de la dimension genre avec l'appui à la participation des femmes au processus électoral), des produits, résultats et indicateurs du projet.

*Efficacité*: Vérifier dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés. Préciser la valeur ajoutée du PNUD en matière d'assistance électorale (notamment les aspects liés à sa stratégie de partenariat et à la cohérence de l'action des Nations-Unies en Côte d'Ivoire) ainsi que son impact sur la réalisation des objectifs.

*Impact*: Vérifier et évaluer l'impact des actions du projet

*Durabilité*: Juger de la durabilité des résultats atteints au terme de la mise en œuvre du projet, leur appropriation, surtout dans la perspective de la permanence de la Commission Electorale Indépendante (CEI) de la Côte d'Ivoire.

## **IV. METHODOLOGIE DE LA MISSION D'EVALUATION**

La mission travaillera en étroite liaison avec l'équipe de direction du PNUD, l'équipe du Projet, les institutions officielles concernées, particulièrement la Commission Electorale Indépendante ainsi que les partenaires au développement, les organisations de la société civile et autres acteurs impliqués dans le processus électoral.

Elle consultera les documents pertinents relatifs à la tenue des élections et à l'appui fourni par le Projet dans le cadre du processus (prodoc, budgets, compte-rendu de réunions, décisions et instructions écrites de la CEI, rapports d'observation et de monitoring médiatique, documents

émanant des partis politiques ou d'autres parties prenantes aux élections, chronogramme, matériel de formation, plans logistiques, liste électorale etc.).

Des consultations/entretiens avec les parties prenantes au processus : autorités gouvernementales et électorales, bailleurs, partenaires et tout autre intervenant ayant participé aux différents scrutins ou les ayant observés seront organisées. Au besoin, des missions seront effectuées à l'intérieur du pays.

## **V. PRODUITS ATTENDUS**

- L'équipe d'évaluation produira un rapport analysant les résultats obtenus dans le cadre du projet, y compris ceux relatifs à la prise en compte du genre, mettant en relief les enseignements tirés au cours de son exécution et préconisant des recommandations relatives à la performance, l'impact et la durabilité.
- Le rapport doit aussi inclure les pistes pour améliorer l'exécution de ce genre de projet et en favoriser l'appropriation par la partie nationale.
- Le rapport doit, par ailleurs, mettre en exergue les aspects liés :
  - à la prise en compte de la dimension genre,
  - au développement des capacités
  - à l'innovation de l'intervention et la valeur ajoutée en termes de renforcement des institutions démocratiques et au développement national.

## **VI. PLAN DE TRAVAIL**

La Mission devra soumettre un plan de travail conforme aux attentes du PNUD deux jours après la prise de fonction de l'équipe.

Dans la dernière semaine de la mission une présentation sommaire orale et écrite des principales conclusions devra être faite devant les principaux partenaires.

Un projet de rapport en langue française devra être communiqué aux autorités du PNUD une semaine après la fin de la mission.

Un rapport final en langue française devra être soumis aux mêmes autorités dans les deux semaines suivant la réception des commentaires du PNUD suite au projet de rapport.

## **VII. DATES DE LA MISSION**

La mission se déroulera sur une période de 30 jours calendaires

## VIII. COMPOSITION DE LA MISSION

La mission sera composée de deux experts, Un international (chef de mission) et un consultant national. Le chef de mission sera responsable d'organiser et de superviser le travail de l'équipe d'évaluation, notamment en divisant le travail selon les compétences et habiletés de chacun de ses membres.

Il ou elle aura la responsabilité de la production et de la qualité des documents à soumettre, de la consultation adéquate des différents acteurs impliqués et de tenir le PNUD informé de l'évolution de la mission.

## IX. PROFILS DES CONSULTANTS

La mission sera composée de deux (2) consultants ayant les profils suivants:

- 1 consultant international, Chef de mission, titulaire d'un diplôme de troisième cycle (Bac + 5 au moins) en sciences économiques, sociales, juridiques ou disciplines connexes, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de l'évaluation des projets et programmes
- 1 consultant national, titulaire d'un diplôme de troisième cycle (Bac + 5 au moins) en sciences économiques, sociales, juridiques ou disciplines connexes, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'évaluation des projets et programmes
- Ces consultants doivent en outre avoir une bonne connaissance de l'environnement social, politique et juridique des pays africains d'une manière générale avec une préférence pour les pays de la sous région Ouest Africaine et de la Côte d'Ivoire en particulier.
- Une expérience avec le PNUD ou une autre agence des Nations Unies serait un plus.

## X. COMPETENCES

**Professionalisme:** aptitude à mener des études approfondies et à parvenir à des conclusions pertinentes sur les opérations électorales ; capacité à s'adapter aux réalités spécifiques du pays hôte ; capacité à faire preuve de discernement dans les tâches assignées et capacité de travailler sous pression.

**Leadership:** aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à coordonner les activités d'un groupe de travail ; sollicite l'avis des collègues et partenaires si nécessaire et valorise leurs idées et leurs compétences; partage les réussites de l'équipe et accepte la responsabilité de ses échecs.

**Travail en groupe:** aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues, et les partenaires ayant des cultures différentes, de bonnes relations de travail dans le respect des diversités.

**Planification et organisation:** faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail ainsi que celui des autres, identifie les activités et tâches prioritaires; suit l'exécution des plans et actions si nécessaires et utilise le temps efficacement.

**Communication** : capacité d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement ; Capacité d'écoute développée; interprète correctement les messages des autres et réagit de façon appropriée; pose des questions pour obtenir des éclaircissements; adapte le langage, le ton et la présentation à l'audience cible;

**Aptitude technologique** : Bonne maîtrise de l'outil informatique.

Annexe2:

## FICHE D'EVALUATION

Nom du Poste: - - - - -

Référence du

Poste: - - - - -

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultants									
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1.	Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle (Bac + 5 au moins) en sciences économiques, sociales, juridiques ou disciplines connexes,	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.	Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans (cons. International) ou 5 ans (cons. national) dans le domaine de l'évaluation des projets et programmes	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.	Plan de travail en conformité avec les termes de référence	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4.	Etre familier avec le fonctionnement du système et des procédures de gestion financière des Nations Unies	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Mis en forme : Gauche

Tableau mis en forme

Mis en forme : Gauche

Nom de l'Évaluateur: \_\_\_\_\_

Date: - - - - -

Signature: \_\_\_\_\_

Mis en forme : Gauche

Mis en forme : Gauche